

Saint-Pierre, le 30 août 2013

LES TAAF COMMUNIQUENT

POKER 3 : nouvelle campagne halieutique et scientifique d'estimation de la biomasse dans la ZEE de Kerguelen



La collectivité des Terres australes et antarctiques françaises est en charge de la gestion de la pêche dans les Zones Economiques Exclusives (ZEE) australes. Le modèle de pêche mis en place par les TAAF consiste dans une exploitation durable des stocks, fondée sur un diagnostic précis de la ressource, associant acteurs économiques (armements) et scientifiques (Muséum national d'histoire naturelle - MNHN) autour de la collectivité. Tous les 3 ou 4 ans, les partenaires organisent une campagne scientifique d'évaluation de la biomasse nommée POKER (POisson KERguelen).

Afin de mener la troisième campagne « POKER 3 », l'Austral a quitté le port de La Réunion samedi 24 août 2013 en direction des îles Kerguelen. Au programme : 200 chalutages scientifiques à réaliser en une trentaine de jours, dont les captures seront analysées par une équipe de 9 scientifiques, épaulée par les 37 marins de l'équipage, sous la supervision du Pr. Guy Duhamel (MNHN), fin connaisseur depuis près de 35 ans de cette zone, et du capitaine Yannis Gavaudan, habitué à manœuvrer dans toute condition de mer.

Cette nouvelle campagne a pour objectif l'évaluation actualisée de la biomasse de toutes les espèces de poissons présentes à Kerguelen entre 100 et 1000 m de profondeur. Elle fait suite aux campagnes POKER 1 (2006) et POKER 2 (2010) réalisées avec le même navire et suivant les mêmes protocoles. Sa mise en œuvre financière et logistique a été longue et a nécessité la contribution des armements intéressés par cette zone (SARPC : Syndicat des armements réunionnais de palangriers congélateurs), des TAAF, de la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie) et de la Réserve naturelle des Terres australes françaises. Le navire affrété auprès de la SAPMER a bénéficié d'une grande révision durant l'hiver austral ce qui laisse augurer de bonnes conditions de travail tant pour l'équipage que pour l'équipe scientifique. Du personnel spécialiste en chalutage a été adjoint spécialement pour cette campagne.

Une attention particulière sera donnée aux résultats concernant deux espèces commerciales :

. la légine australe, source d'activité économique des sept palangriers basés à La Réunion qui disposent de licences pour pêcher dans ces eaux,

. le poisson des glaces dont l'évaluation de 2010 indiquait déjà un état de la ressource susceptible de permettre une reprise progressive de la pêche au chalut.

Les analyses issues de POKER 3 permettront de conforter la gestion scientifique des ressources marines des TAAF, contrôlée par l'organisme international en charge de la gestion de toutes les pêcheries de l'océan Austral : la CCAMLR (Commission pour la Conservation de la Faune et de la Flore Marines de l'Antarctique).

L'Australie a réalisé le même type de campagne cet automne austral dans sa zone économique de Heard et de Mc Donald, située sur le plateau de Kerguelen au sud de la ZEE française. Les résultats des deux campagnes seront comparés lors de la prochaine réunion de cette organisation (octobre 2013, Hobart, 32^{ème} réunion). L'enjeu pour la France est important dans la mesure où tous les partenaires impliqués dans la pêche (profession, administration et scientifiques) ont pour objectif un modèle de pêche durable, respectueuse de l'environnement. La campagne POKER 3 est essentielle pour cela.

L'Austral, connu surtout pour son activité de pêche à la langouste, va renouer avec son métier initial : la pêche au chalut de fond. Il va également innover en déployant, après la campagne scientifique POKER 3, un chalut pélagique pour pêcher commercialement le poisson des glaces.

Rendez-vous en octobre pour un premier retour de POKER 3 et pour savoir si les réunionnais reverront dans leur assiette ce poisson des glaces qu'ils appréciaient dans les années 1980/90 !

Contact presse

Terres australes et antarctiques françaises

Nelly GRAVIER, chargée de communication

Tél. 02 62 96 78 57 - 06 92 76 14 86

Mail : nelly.gravier@taaf.fr